

**CCAS
DE
PUYGIRON**

(Drôme)

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 13 AVRIL 2017

Nombre de membres afférents au conseil d'administration	5
Nombre de membre en exercice	5
Nombre de membres présents	3

Date de la convocation	04 avril 2017
Date d'affichage	04 avril 2017

L'an deux mil dix sept et le treize avril à dix neuf heures trente, le conseil d'administration du CCAS, régulièrement convoqué, s'est réuni en nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. CHARPENET Loïc.

Présents : THIVOLLE Michel, DUMONT Pascale.

Absent excusé : MALECOT Olivier.

Absente représentée : LOOPUYT Christine (pouvoir à CAMPELLO Régina).

M. THIVOLLE Michel a été nommé secrétaire.

Objet : CCAS – Affectation des résultats

Vu la délibération n° 2017/01CCAS en date du 13 avril 2017, approuvant le compte administratif 2016

Après en avoir délibéré, **le conseil d'administration**, à l'unanimité des membres présents et représentés, **décide l'affectation du résultat de fonctionnement** suivant :

Cpt 002 fonctionnement excédent			166.22 €
--	--	--	-----------------

Cette délibération sera appliquée dans le budget primitif du CCAS.

Pour extrait certifié conforme.
Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Le Maire
Loïc CHARPENET



Acte rendu exécutoire :		
• après publication en Préfecture le	/	/ 2017
• et publication ou notification le	/	/ 2017

ORIGINAL